



## Assistant social - H/F

Référence : SJD-2026-04643

CDI

SAINT-PRIEST

- ✓ Pôle : Hôpital Saint Jean de Dieu
- ✓ Service : CSA ST PRIEST
- ✓ Niveau d'études : Bac +3/4
- ✓ Niveau d'expérience : Tous niveaux d'expérience
- ✓ Famille de Métier : Socio-éducatif
- ✓ Ville : SAINT-PRIEST (69800)
- ✓ Date de dernière mise à jour : 16/04/2026
- ✓ Secteur : Pôle psychiatrie adulte G27
- ✓ Localisation : SAINT-PRIEST
- ✓ Type de contrat : CDI
- ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps plein
- ✓ Métiers : Assistant social
- ✓ Mobilité : Aucune

## Présentation

La Fondation Action Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) gère des établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans le champ de la psychiatrie, du handicap psychique, mental et/ou physique et des addictions. Ces établissements et services sont regroupés en différents pôles d'activités : le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, les Ateliers Denis Cordonnier, le pôle Pléiade, le pôle Moulin Carron, le pôle L'Escale, la Chevanière, l'institut Jean Bergeret Le pôle Lyade et le pôle logement.

L'ARHM compte 1 700 salariés travaillant à temps plein ou à temps partiel, pour un budget global de 121 millions d'euros.

Le centre hospitalier Saint Jean de Dieu est un établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé en psychiatrie. Il participe aux missions de service public pour les secteurs psychiatriques dans le sud du département du Rhône et dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Le service social participe au projet de soins des patients, et, est ainsi situé au plus près de chaque projet de soins, de chaque dispositif et unité.

Il réfère fonctionnellement à son médecin responsable d'unité ou de service, répond à la politique de soins polaire du médecin chef et est rattaché à la responsable du service social.

# Quelles missions ?

Au sein de notre établissement situé à Saint-Priest, l'assistant(e) social(e) a pour mission, dans le cadre du projet médical, de faire lien avec le partenariat et de s'assurer que la dimension et la problématique sociale du patient soit prise en charge.

Les missions globales sont **découles de trois ordres** :

- **Accès aux droits** : faire en sorte que le patient dispose de l'ensemble de ses droits et que ceux-ci de façon continue.
- **Bilan social** : l'assistant social occupe au sein de l'équipe pluridisciplinaire de son unité, service une place singulière qui amène à ce que la situation sociale du patient remonte comme un élément fondamental dans le projet de soins. Ainsi, chaque nouvelle situation bénéficie d'un diagnostic social permettant d'adapter au plus justement le soin dans le biotope du patient.
- **Participer au projet individuel personnalisé** : le projet de soin se concrétise par l'élaboration et la mobilisation des dispositifs sociaux, médico-sociaux, en accord avec la personne et ses représentants.

Le travail de l'assistant social se situant au coeur d'une équipe et dans une place singulière est alimenté par une vie riche du service social. Ainsi des réunions de services sont organisées régulièrement, complétées par des groupes de travail pairs , de l'analyse de pratique, des temps de formation spécifiques et des rencontres partenariales fréquentes. Ces rencontres viennent compléter les propositions des pôles sectoriels ou intersectoriels.

Intégrer le service social du CH de Saint Jean de Dieu, c'est participer à la mission du service public de soins en psychiatrie et les projets des patients sont riches et interactifs avec les acteurs du territoires.

Dans le cadre du projet d'établissement, il appartient à l'équipe sectorielle de conceptualiser et suivre le projet du patient. Sur une période amenant un suivi à long terme, l'assistant social participe au projet du patient et est le référent social du dispositif. Dans ce cadre, il est amené à soutenir un partenariat de proximité avec les acteurs sociaux et fait tenir le projet.

# Quelle formation / diplôme ?

## Vos formations et expériences :

- Diplôme d'Etat d'Assistant(e) de Service Social
- Expérience professionnelle souhaitée et connaissance du public en souffrance psychique
- Permis B

## Vos savoir-être :

- Capacités d'écoute
- Capacités d'autonomie
- Aptitude à travailler en lien avec les équipes pluridisciplinaires et les partenaires
- Rigueur
- Respect du droit des personnes, de la déontologie et du secret professionnel

## Renseignements complémentaires :

- Rémunération selon CCN 51 valorisation de l'expérience métier
- De nombreux avantages : mutuelle famille, crèche, CSE, accompagnement formation, participation transport ...
- CDI temps complet
- Temps de travail : 37H et 12 RTT
- Prise de poste : dès que possible
- Lieux de travail : CSA de ST PRIEST

**Venez nous rejoindre dans cette mission ou la place du service social est d'importance.**